

De Bâle II IRBA vers Bâle III : nouvelles exigences en fonds propres

-Référence: **DB-48**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Les normes Bâle III sont un élément clé du plan de réforme du secteur bancaire prévoyant un relèvement significatif des fonds propres des établissements financiers
- Ce séminaire vous permettra de maîtriser les principaux aspects de ces réformes en cours et d'améliorer la gestion des risques

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Ingénieurs risques, front office. MOE et MOA en risque réglementaire et économique.

Programme

- **Introduction et rappels sur le risque de crédit, approche bâloise**
 - Rappel de la hiérarchie des normes réglementaires.
 - Les normes européennes CRD II, CRD III et CRD IV.
 - Calendrier de mise en oeuvre des Accords Bâle III et implication au sein des établissements financiers.
 - Accords Bâle II et risque de solvabilité.
 - Modélisation bâloise du risque de crédit.
 - Principales variables : probabilité de défaut (PD), pertes en cas de défaut (LGD) et Maturité.
 - Actifs pondérés des risques (RWA).
 - Exigences en fonds propres (EFP) et pertes attendues (EL).
 - Rappel sur les différentes approches Bâle II pour le risque de crédit.
- **Normes Bâle 2.5 et Bâle 3 : redéfinition des fonds propres réglementaires**
 - problèmes de quantité et de qualité de fonds propres.
 - Problèmes de liquidité.

- Limites des Accords Bâle II : problèmes liés au risque de contrepartie, "Procyclicité" des fonds propres.
- Adéquation fonds propres et risques.
- Renforcement des exigences en capital.
- Qualité des fonds propres : redéfinition des tier 1/tier 2.
- Mise en place du Leverage Ratio.
- Le Capital Buffer et la procyclicité des provisions.
- Mise en place des stress-tests.
- **Traitement du risque de liquidité**
 - Mise en place de nouveaux ratios de liquidité.
 - Contrainte de liquidité moyen/long terme : Net Stable Funding Ratio (NSFR).
 - Contrainte de liquidité courte terme : Liquidity Coverage Ratio (LCR).
 - Impacts des règles Bâle III sur les fonds propres.
 - Critiques de la réglementation du risque de liquidité.
- **Evolutions réglementaires des risques de contrepartie et de marché**
 - Règles relatives au collatéral.
 - Mesures de l'exposition stressée, exigences de back-testing et stress-testing.
 - Risque de crédit dans le trading book : volet IRC (Incremental Risk Charge).
 - Conditions défavorables du marché et la Value-at-Risk : le volet VaR Stressée.
 - Titrisation et Portefeuille de Corrélation Crédit.
 - Variabilité des coûts du risque de contrepartie et la VaR CVA (Credit Value Adjustment).
 - Couverture du risque de contrepartie.
 - Critiques de la réglementation du risque de marché et de contrepartie.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc